



Communiqué de presse **Rythmes scolaires annuels : Quand le Gouvernement fait valser la concertation !**

Bruxelles, le 18 mai 2021.

Le front commun syndical de l'enseignement a pris connaissance de la décision du Gouvernement en matière de réforme des rythmes scolaires annuels.

Les organisations syndicales ne se sont jamais opposées à une réforme des rythmes scolaires annuels dans l'optique d'aboutir à une alternance 7 semaines de cours/2 semaines de congé. Nous l'avons soutenue dans le cadre des travaux de la Fondation Roi Baudouin. Nous invitons le Gouvernement à relire attentivement cette étude, ses recommandations et ses conclusions.

Le Comité de concertation du Pacte pour un enseignement d'excellence s'est réuni à plusieurs reprises pour analyser différents scénarii. Le Gouvernement a chargé l'ensemble des acteurs de consulter leur base à partir d'un scénario qui n'est pas celui qu'il nous impose actuellement.

Pire encore, un projet de circulaire fondé uniquement sur des hypothèses est déjà en préparation.

Nous comprenons la volonté du Gouvernement de faire aboutir cette réforme mais nous dénonçons l'accélération brutale et le travail à la hussarde dans un contexte de crise sanitaire particulièrement chronophage et anxiogène. Les réformes dans l'enseignement se succèdent sans être ni évaluées ni remises en question. Le fait que, dans le cadre du Pacte pour un enseignement d'excellence, des dossiers particulièrement sensibles soient actuellement sur la table ne facilite pas l'adhésion des personnels.

Le fait que l'ensemble des communautés du pays ne réforment pas les rythmes annuels au même moment engendre les plus vives inquiétudes, notamment dans les régions limitrophes où les enseignants partagent parfois leur charge entre les communautés.

Au stade actuel, la réforme ne paraît pas assez aboutie.

De nombreuses questions restent sans réponse, notamment :

- Quid de la réforme de l'évaluation ? Est-on certain qu'elle sera abordée ?
- Quid de la gestion des jours blancs ?
- Quid de la garantie en matière de droits administratifs et pécuniaires des temporaires ?
- Quid de la politique de l'accueil extra-scolaire et des moyens qui lui seront consacrés ?
- Quid du partage des bâtiments scolaires ?
- Quid des autres niveaux (notamment l'enseignement supérieur, la promotion sociale et les ESAHR) et des impacts de la réforme sur l'organisation des stages et du 4^{ème} degré de l'enseignement secondaire ?
- Quid des autres fonctions (éducateurs, personnel administratif et ouvrier, fonctions de sélection et de promotion, inspection,) ?
- Quid des CPMS ?
- Quid des internats ?
- Quid de l'offre de transport public ?

Nous exigeons du Gouvernement qu'il organise une VÉRITABLE CONCERTATION sur ces questions afin d'y apporter des réponses claires et précises.

Roland LAHAYE
CSC-Enseignement

Joseph THONON
CGSP-Enseignement

Emmanuel FAYT
SEL-SETCa

Masanka TSHIMANGA
SLFP-Enseignement

Marc MANSIS
CGSLB-Appel